

ANNEXE 2 – attestation d’engagement : affectation, vente du bien et loyer

Entête structure juridique porteuse du projet immobilier

Nous soussignés, les représentants de

l’association ☐ la SISA ☐ la SCI ☐ la SCM ☐ la collectivité ☐

Nom de la structure juridique porteuse :-----

Adresse : -----

Code postal – ville : -----

Numéro Finess entité juridique (si association de la MSP ou SISA ou collectivité)-----

A l’origine de la demande de subvention,

porteurs ou bénéficiaires, du projet immobilier de la MSP :

Nom de la MSP : -----

Adresse : -----

Code postal – ville : -----

Numéro Finess entité géographique : -----

nous engageons :

1. à maintenir l’affectation des biens financés à l’usage exclusif de l’activité subventionnée pendant une durée minimale de 10 ans ;
2. à ne pas vendre dans un délai minimal de 5 ans ;
3. à tenir compte de l’investissement public pour minorer les loyers versés par la MSP par rapport aux prix du marché,
4. à maintenir le montant des loyers définis au moment de la signature de la convention, majorés éventuellement en fonction de l’évolution d’un indice de référence précisé dans le bail.
5. au conventionnement des professionnels de santé relevant des conventions mentionnées à l’article L. 162-14-1 du Code de la sécurité sociale exerçant au sein de la MSP.

Fait à -----

Le-----

Signatures du ou des représentants de la structure juridique porteuse du projet immobilier